

APE : les négociations au point mort après le comité ministériel UE-ACP

Le 22 octobre, s'est tenu à Bruxelles un comité ministériel Union européenne - pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) sur le commerce, auquel ont également participé les ministres européens du développement. La réunion a particulièrement abordé la question des Accords de partenariat économique (APE) dont les négociations, qui ont débuté en 2002, progressent aujourd'hui très difficilement. Lors d'une conférence de presse donnée à l'issue de la rencontre, Paul Boundoukou-Latha, ministre délégué à l'économie, au commerce, à l'industrie et au tourisme du Gabon, a déclaré que « *force est de constater que trois ans après la date de clôture initialement prévue, une seule région ACP est arrivée à conclure un APE complet (la région Caraïbe en octobre 2008, accord approuvé par le Parlement européen en mars 2009, ndlr), mais reste confrontée à des difficultés majeures qui persistent en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord* », ajoutant que « *compte tenu du blocage des discussions au niveau technique, il est désormais urgent de donner des orientations politiques nouvelles aux négociations* ». Le représentant des ACP a aussi souligné qu'il est souhaitable de maintenir les préférences commerciales dont bénéficient les ACP sur le marché européen, et ce tant que des APE régionaux complets n'auront pas été décidés, et a appelé l'Union européenne à « *être à l'écoute des ACP* » et à faire preuve « *de souplesse, d'humanisme et de flexibilité* ». Karel de Gucht, le commissaire européen au commerce, s'est lui dit « *confiant* » quant à la capacité des deux parties de parvenir à des solutions mutuellement satisfaisantes s'agissant des questions restant en suspens, notamment en ce qui concerne le niveau d'ouverture des marchés ACP et les modalités de financement des programmes de développement devant accompagner la mise en œuvre des APE. M. de Gucht a indiqué que la réunion n'avait pas déterminé de date butoir pour conclure les APE, mais que le processus de négociations en cours « *ne pouvait pas durer éternellement* ».

Les responsables politiques africains et européens devraient discuter des APE lors du prochain sommet Europe-Afrique, prévu les 29 et 30 Novembre à Syrte en Lybie.

Le groupe ACP a par ailleurs affirmé son engagement pour la conclusion du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) visant des résultats équilibrés et favorables au développement.

Droit à l'alimentation : la nécessaire sécurisation des droits à la terre des populations rurales

Le 21 octobre, Olivier de Schutter, le rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, a présenté devant la 65^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, son nouveau rapport intitulé « *accès à la terre et droit à l'alimentation* » :

(http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20101021_access-to-land-report_fr.pdf).

« *Nous assistons à une situation dans laquelle les pressions exercées sur la terre et l'eau augmentent à une vitesse sans précédent. Chaque année, jusqu'à 30 millions d'hectares de terres agricoles sont perdues en raison de la dégradation de l'environnement, de leur conversion à un usage industriel ou de l'urbanisation* » a-t-il déclaré, précisant que « *cette tendance a été exacerbée par la concurrence accrue entre les aliments et les cultures énergétiques et, en particulier depuis quelques années par la spéculation sur les terres agricoles par les investisseurs privés* ». Certaines mesures adoptées pour atténuer les changements climatiques peuvent également influencer sur l'accès à la terre pour certaines populations. Dans ce contexte, les surfaces de terre accessibles aux petits paysans ont tendance à décliner, menaçant directement le droit à l'alimentation des populations rurales. Le rapport préconise la sécurisation des droits fonciers des populations locales par la reconnaissance des systèmes communautaires et coutumiers régissant l'accès, le contrôle et l'utilisation des terres et des ressources naturelles. Dans les cas où la distribution des terres est particulièrement inégalitaire, des réformes agraires seront indispensables et devront être accompagnées de politiques d'investissement en amont et en aval des filières de production agricole.

La Chine annonce une forte reprise du commerce avec l'Afrique

Selon les autorités chinoises, le commerce sino-africain pourrait atteindre un niveau record en 2010, dépassant les 110 milliards de dollars. Entre 2000 et 2008, le commerce bilatéral entre la Chine et le continent africain a enregistré un taux de croissance annuel de plus de 33% et atteint un pic de 106,8 milliards de dollars en 2008, avant de connaître un fléchissement en raison de la crise économique et financière internationale. Entre janvier et septembre 2010, le commerce entre la Chine et l'Afrique du Sud, l'un des principaux partenaires de la Chine avec l'Angola, le Soudan, le Nigeria et l'Égypte, a connu une progression de 50,6%, atteignant plus de 17 milliards de dollars. La Chine prévoit des taux de croissance de son commerce avec l'Afrique de l'ordre de 20% pour les trois à cinq prochaines années ainsi qu'un accroissement significatif de ses flux d'investissements directs en Afrique.

Sources: AFP, AllAfrica, China Daily, Commission européenne, Nations-Unies, Reuters.